

Les pesticides dans les jardins font débat

Une loi votée en janvier prévoit l'interdiction des pesticides dans les espaces verts publics à compter de 2020. Le gouvernement envisage d'avancer cette date à 2016 par un amendement à la loi de transition énergétique. Certaines villes proscrivent déjà l'usage des pesticides.



La chimie, poids lourd du tissu industriel

Selon l'Union des industries chimiques, le secteur pesait 82,4 milliards d'euros en France en 2013 et employait 158 000 salariés répartis dans plus de 3 300 entreprises. Le bassin de Lacq (64) et la presqu'île d'Ambès (33) sont des fleurons de la chimie de notre région. ARCH. « SO »



Fabrice Nicolino : « La contamination chimique joue un rôle central dans la dégradation de la santé publique en France ». PHOTO DR

« L'espérance de vie, une mythologie nationale »

DOSSIER ENVIRONNEMENT

Fabrice Nicolino, auteur et journaliste spécialisé dans l'écologie, dresse un tableau très noir des effets sanitaires de la chimie. Et accuse les pouvoirs publics de complaisance

RECUEILLI PAR
JEAN-DENIS RENARD

Fabrice Nicolino, journaliste spécialisé dans l'écologie et les pollutions, est l'auteur de nombreux ouvrages sur les pesticides, les biocarburants, l'industrie de la viande, etc. Il publie ces jours-ci « Un empoisonnement universel. Comment les produits chimiques ont envahi la planète », aux éditions Les liens qui libèrent.

« Sud Ouest Dimanche ». Quel est le point de départ de ce livre ?

Fabrice Nicolino. La contamination chimique généralisée de notre monde est un sujet qui me poursuit depuis longtemps. En janvier 2003, j'ai été très frappé par la lecture d'une étude américaine. Les analyses sanguines de volontaires montraient qu'ils étaient contaminés par environ 150 molécules chimiques différentes. Les scientifiques étaient stupéfaits, ils ne s'attendaient pas du tout à un tel résultat. L'étude a été rééditée avec des nouveaux-nés pour des résultats hélas similaires, qui attestent une pollution chimique de leur sang complètement extravagante. L'année suivante, en 2004, les ministres de l'Environnement européens se sont soumis à un protocole semblable. Et notre ministre de l'époque, Serge Lepeltier, s'est publiquement interrogé sur le lien entre la contamination chimique et l'occurrence de certaines maladies.

Quelles sont les conséquences en termes de santé publique ?

Qui ne connaît pas aujourd'hui dans son entourage un cancéreux, un malade d'Alzheimer, un obèse ou un diabétique ? On assiste à une explosion de nature épidémique d'un certain nombre de maladies graves. Le cancer en France, c'est 110 % d'augmentation du nombre de cas annuels entre 1980 et 2012. La hausse de l'espérance de vie explique une fraction de cette envolée, seulement une fraction. Il y avait 8,5 % d'obèses en France en 1997, 15 % en 2012. Selon les projections, on attendait 3,5 millions de cas de diabète en 2016, on y est arrivé dès 2009. Personne ne sait vraiment combien il y a de cas d'Alzheimer chez nous, entre 900 000 et un million. L'Inserm (1) en prévoit 2 millions en 2020, c'est-à-dire après-demain matin. L'augmentation est fulgurante sur une période très brève. Dans le même temps paraît une avalanche d'études très sérieuses sur les liens directs entre l'exposition aux polluants et le déclenchement de ces maladies. À l'évidence, la contamination chimique joue un rôle central dans la dégradation de la santé publique en France, comme dans les autres pays développés.

Vous décrivez des pouvoirs publics et des institutions défaillantes, voire complices...

Il existe des agences sanitaires, en France et en Europe. Elles devraient nous alerter et nous protéger. Le font-elles ? Non. Arrêtons-nous sur

Fabrice Nicolino, auteur et journaliste spécialisé dans l'écologie, dresse un tableau très noir des effets sanitaires de la chimie. Et accuse les pouvoirs publics de complaisance

l'exemple du Triclosan, un pesticide qui est aussi un antibactérien. On a découvert qu'il s'agissait à tout le moins d'un perturbateur endocrinien. Il y a des traces de Triclosan dans 75 % des échantillons d'urine des Américains. En France, des centaines de produits d'usage courant comme des dentifrices contiennent du Triclosan. Allez sur le site Internet de l'Anses (2) et tapez « Triclosan » dans son moteur de recherche : aucun résultat, aucune entrée. Le Triclosan n'existe pas pour la principale agence sanitaire de notre pays.

« L'industrie chimique a infiltré à peu près tous les centres de décision »

Et à l'échelon européen ?

La stratégie de l'industrie de la chimie est parfaitement calculée et coordonnée. Elle épouse les méthodes mises en place par les cigarettiers, dès les années 1950, aux États-Unis : envoyer ses hommes travailler à l'Efsa, l'Autorité européenne de sécurité des aliments, et dans les directions de la Commission européenne. Les conflits d'intérêts sont scandaleux. Les gens sont au service de l'industrie, avant de repartir vers l'industrie se faire de l'argent. L'industrie chimique est parvenue à infiltrer à peu près tous les centres de décision. L'Europe s'est donné

tous les moyens de son impuissance.

L'allongement de la vie dans nos sociétés est contraire à vos théories. Vous n'accordez pas de validité à l'argument. Pourquoi ?

Le débat existe au sein de la communauté scientifique et médicale. Il est vrai que l'espérance de vie atteint des niveaux extraordinaires. Mais les gens qui meurent aujourd'hui à 90 ou 100 ans n'ont pas été exposés à la pollution chimique au cours de leurs jeunes années. Penser que cette tendance va se perpétuer alors que l'exposition aux polluants est désormais permanente, y compris in utero, est selon moi d'une naïveté confondante. Personne n'est capable de prédire ce qui va advenir des nouvelles générations. À côté de cette question se pose celle de l'espérance de vie sans incapacité, un indice qui est désormais recommandé par l'Union européenne. Selon les sources, elle diminue sensiblement en France depuis 2006 ou 2007. Nous vivons de plus en plus vieux, mais de plus en plus dépendants. La question de l'espérance de vie est une vraie mythologie nationale. Tout le monde a envie d'y croire, et moi le premier. Mais c'est une idée naïve issue de l'idéologie du progrès permanent.

(1) Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

(2) Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Les instances de contrôle sont-elles défaillantes ?

AGENCES Elles sont régulièrement accusées de servir les industriels plus que les citoyens. Essai de clarification

Que pense l'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, de l'ouvrage de Fabrice Nicolino ? Officiellement, rien. Sollicitée par nos soins, l'Agence répond qu'elle n'a pas d'avis, faute d'avoir décortiqué le livre en détail. Mais sur la question du Triclosan (lire ci-contre), elle incite à aller consulter les documents mis en ligne par l'ANSM, l'Agence nationale de sécurité des médicaments, qui traite le dossier.

Les développements de Fabrice Nicolino ne heurtent pas frontalement l'Anses, dont la création est toute récente (2010). L'auteur accable en revanche ses trois « précurseurs » : l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), l'Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV) et l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset). En cause, les relations avec l'industrie de nombre d'experts qui jetaient plus qu'un doute sur leur indépendance. « La création de l'Anses correspond à une rupture avec cette époque », justifie aujourd'hui la communication de l'Agence sanitaire.

L'Europe, le maillon faible

À l'échelon européen, la question de l'indépendance des agences et des experts se pose de manière aiguë. L'exemple de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) est pour le moins parlant. En mai 2012, sa présidente, Diana Banati, a dû quitter le navire à cause d'accusations répétées de conflits d'intérêts. Elle a immédiatement hérité du poste de directrice exécutive Europe de l'International Life Science Institute (Ilsi), un organisme d'études financé par l'industrie de l'agroalimentaire, de la chimie et de la pharmacie...

La réglementation sur les produits chimiques est surtout l'apanage de l'Agence européenne des produits chimiques (Echa). Toute l'ambiguïté de son rôle est résumée en quelques lignes sur son site Internet. L'Agence promeut « la protection de la santé humaine et de l'environnement, ainsi que l'innovation et la compétitivité ».

L'Echa a la haute main sur le règlement Reach, entré en vigueur en 2007, qui conditionne l'usage des substances chimiques sur le territoire de l'Union. « Pour l'essentiel, les mesures d'interdiction des produits sont prises au niveau européen », rappelle le ministère de l'Écologie. Mais l'enchevêtrement des compétences entre l'échelon national et l'euro-péen, entre le rôle des agences et celui des administrations centrales, rend la matière illisible pour le citoyen.

J.-D.R.